



Agence de mise en valeur
des forêts privées des
Appalaches

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – SOLLICITATION CITOYENNE
Pour diffusion immédiate

PROTÉGEONS LES CHAUVES-SOURIS DES APPALACHES

Lac-Etchemin, le 12 mars 2021 – L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) a reçu un financement d'Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC) dans le cadre de son Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH) pour réaliser un projet d'acquisition de connaissances et de protection des habitats naturels du martinet ramoneur et des chauves-souris dans les Appalaches. Ce projet s'intitule *Conservation volontaire des habitats naturels du martinet ramoneur et des chauves-souris dans les Appalaches* et vise le maintien de l'habitat naturel de certaines espèces à statut, notamment pour les chauves-souris. **Nous sollicitons la collaboration des citoyens pour acquérir des connaissances au sujet des colonies de chauve-souris sur le territoire.**

Plusieurs populations québécoises des cinq espèces de chauves-souris résidentes ont subi un déclin de près de 90% depuis 2010, principalement en raison de l'introduction d'un champignon infectant les chauves-souris en période d'hibernation. Cette infection, le syndrome du museau blanc, réduit les réserves énergétiques nécessaires aux chauves-souris pour traverser la période d'hibernation et entraîne d'importantes mortalités printanières. Les cavernes, grottes et crevasses rocheuses sont des abris hivernaux de choix, nommés hibernacles. Aujourd'hui, trois des cinq espèces résidentes au Québec sont en voie de disparition.

De mars à septembre, les chauves-souris se regroupent en colonies dans des abris pour la période de gestation, de mise bas et de l'élevage des jeunes. Ces endroits, nommés maternités, sont d'une importance vitale pour la survie des espèces résidentes au Québec. Les chauves-souris de ces maternités peuvent être observées lorsqu'elles quittent l'abri pour s'alimenter, dans l'heure suivant le coucher du soleil. Les maisons, les arbres creux ou dont l'écorce se décolle ainsi que les dortoirs de chauves-souris sont fréquemment utilisés comme sites de maternité.

Contactez-nous si vous connaissez un lieu d'utilisation récurrente par les chauves-souris. Votre participation est nécessaire pour connaître l'emplacement de ces abris (hibernacles ou maternités), particulièrement en milieux naturels. **Lors d'une observation de chauves-souris, notez la date, l'heure, l'endroit et le nombre de chauves-souris. Vous êtes ensuite invités à transmettre ces informations à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches par courriel à info@amvap.ca ou par téléphone au 418-625-2100.** Nous vous remercions de votre collaboration!